



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-126914>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-126914**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités portuaires

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Assurance Responsabilité civile du Grand Port Maritime de Bordeaux

Description : La consultation a pour objet de confier, à un professionnel de l'assurance, la gestion des polices du Grand Port Maritime de Bordeaux et le placement des risques à 100% pour: - Responsabilité Civile Générale, - Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement, - Responsabilité civile des dirigeants

Identifiant de la procédure : a2aadf65-83dd-4500-954a-4f85e6fd5626

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Responsabilité Civile Générale

Description : La consultation a pour objet de confier, à un professionnel de l'assurance, la gestion des polices du Grand Port Maritime de Bordeaux et le placement des risques à 100% pour Responsabilité Civile Générale

Identifiant interne : 25S01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2025

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : En application du Code des Assurances, l'exercice de la profession est impérativement réservé à des sociétés d'assurances (agrément administratif, article L.320-2 du Code des Mutualités et L.321-1 du Code des Assurances) et, ou des intermédiaires d'assurances (certificat d'immatriculation à l'ORIAS, article R. 512-1 du Code des Assurances).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. (DC1 ou équivalent)

Description : La lettre de candidature est signée par le représentant du candidat, et en cas de groupement, soit par chacun des membres du groupement, soit par le seul mandataire du groupement si celui-ci produit les habilitations signées de chacun des autres cotraitants - Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que ce dernier n'entre pas dans un des cas d'exclusion de la procédure prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Copie de l'extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K-bis) datant de moins de 3 mois, - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le

candidat. Les intermédiaires d'assurance devront fournir le mandat de la société d'assurance qu'ils représentent

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Agréments

Description : Pour les assureurs : agréments ministériels en cours de validité relatifs à la garantie des risques, Les entreprises d'assurance devront fournir les agréments délivrés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), Pour les intermédiaires : inscription auprès de l'ORIAS en cours de validité.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration du candidat (DC2) ou équivalent

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global- pour les intermédiaires, il s'agira de préciser le montant des commissions ou honoraires - et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Pour les courtiers, attestation prévue au Code des Assurances émanant de l'assureur avec le montant des garanties, franchises et indication que l'assuré est à jour de ses cotisations, Déclaration du rapport de solvabilité requis (SCR) sur les trois derniers exercices

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Déclaration du candidat (DC2) ou équivalent

Description : - Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années, - Liste services de même nature effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé notamment dans le domaine portuaire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations (40)

Critère :

Type : Qualité

Description : La qualité des offres (60) sera appréciée au regard: - Conditions d'assurance et d'octroi des garanties, clauses, définitions, exclusions (25%) - Montant des plafonds de garanties et des franchises (20%) - Modalités et procédure de gestion du contrat d'assurance et des sinistres par l'intermédiaire et l'assureur (moyens humains et matériels) : 10% - Impact de la politique RSE de l'assureur et de l'intermédiaire sur la gestion du contrat et des sinistres : 5%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2644987&orgAcronyme=d4t>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2644987&orgAcronyme=d4t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat :

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le marché sera conclu : - soit avec un assureur seul sans intermédiaire, - soit avec des co-assureurs groupés conjoints représentés par un mandataire. Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité.

Montage financier : Mode de financement : Fonds propres du GPMB

Informations relatives aux délais de recours : Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement

Description : La consultation a pour objet de confier, à un professionnel de l'assurance, la gestion des polices du Grand Port Maritime de Bordeaux et le placement des risques à 100% pour Responsabilité Atteinte à l'Environnement

Identifiant interne : 25S01 - Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2025

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : En application du Code des Assurances, l'exercice de la profession est impérativement réservé à des sociétés d'assurances (agrément administratif, article L.320-2 du Code des Mutualités et L.321-1 du Code des Assurances) et, ou des intermédiaires d'assurances (certificat d'immatriculation à l'ORIAS, article R. 512-1 du Code des Assurances).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. (DC1 ou équivalent)

Description : La lettre de candidature est signée par le représentant du candidat, et en cas de groupement, soit par chacun des membres du groupement, soit par le seul mandataire du groupement si celui-ci produit les habilitations signées de chacun des autres cotraitants - Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que ce dernier n'entre pas dans un des cas d'exclusion de la procédure prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Copie de l'extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K-bis) datant de moins de 3 mois, - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. Les intermédiaires d'assurance devront fournir le mandat de la société d'assurance qu'ils représentent

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Agréments

Description : Pour les assureurs : agréments ministériels en cours de validité relatifs à la garantie des risques, Les entreprises d'assurance devront fournir les agréments délivrés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), Pour les intermédiaires : inscription auprès de l'ORIAS en cours de validité.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration du candidat (DC2) ou équivalent

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global- pour les intermédiaires, il s'agira de préciser le montant des commissions ou honoraires - et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Pour les courtiers, attestation prévue au Code des Assurances émanant de l'assureur avec le montant des garanties, franchises et indication que l'assuré est à jour de ses cotisations, Déclaration du rapport de solvabilité requis (SCR) sur les trois derniers exercices

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Déclaration du candidat (DC2) ou équivalent

Description : - Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années, - Liste services de même nature effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé notamment dans le domaine portuaire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations (40)

Critère :

Type : Qualité

Description : La qualité des offres (60) sera appréciée au regard: - Conditions d'assurance et d'octroi des garanties, clauses, définitions, exclusions (25%) - Montant des plafonds de garanties et des franchises (20%) - Modalités et procédure de gestion du contrat d'assurance et des sinistres par l'intermédiaire et l'assureur (moyens humains et matériels) : 10% - Impact de la politique RSE de l'assureur et de l'intermédiaire sur la gestion du contrat et des sinistres : 5%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2644987&orgAcronyme=d4t>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2644987&orgAcronyme=d4t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat :

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le marché sera conclu : - soit avec un assureur seul sans intermédiaire, - soit avec des co-assureurs groupés conjoints représentés par un mandataire. Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité.

Montage financier : Mode de financement : Fonds propres du GPMB

Informations relatives aux délais de recours : Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la

signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Responsabilité Civile des Dirigeants

Description : La consultation a pour objet de confier, à un professionnel de l'assurance, la gestion des polices du Grand Port Maritime de Bordeaux et le placement des risques à 100% pour Responsabilité des Dirigeants

Identifiant interne : 25S01 - Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2025

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : En application du Code des Assurances, l'exercice de la profession est impérativement réservé à des sociétés d'assurances (agrément administratif, article L.320-2 du Code des Mutualités et L.321-1 du Code des Assurances) et, ou des intermédiaires d'assurances (certificat d'immatriculation à l'ORIAS, article R. 512-1 du Code des Assurances).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. (DC1 ou équivalent)

Description : La lettre de candidature est signée par le représentant du candidat, et en cas de groupement, soit par chacun des membres du groupement, soit par le seul mandataire du groupement si celui-ci produit les habilitations signées de chacun des autres cotraitants - Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que ce dernier n'entre pas dans un des cas d'exclusion de la procédure prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Copie de l'extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K-bis) datant de moins de 3 mois, - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. Les intermédiaires d'assurance devront fournir le mandat de la société d'assurance qu'ils représentent

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Agréments

Description : Pour les assureurs : agréments ministériels en cours de validité relatifs à la garantie des risques, Les entreprises d'assurance devront fournir les agréments délivrés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), Pour les intermédiaires : inscription auprès de l'ORIAS en cours de validité.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration du candidat (DC2) ou équivalent

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global- pour les intermédiaires, il s'agira de préciser le montant des commissions ou honoraires - et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Pour les courtiers, attestation prévue au Code des Assurances émanant de l'assureur avec le montant des garanties, franchises et indication que l'assuré est à jour de ses cotisations, Déclaration du rapport de solvabilité requis (SCR) sur les trois derniers exercices

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Déclaration du candidat (DC2) ou équivalent

Description : - Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années, - Liste services de même nature effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé notamment dans le domaine portuaire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations (40)

Critère :

Type : Qualité

Description : La qualité des offres (60) sera appréciée au regard: - Conditions d'assurance et d'octroi des garanties, clauses, définitions, exclusions (25%) - Montant des plafonds de garanties et des franchises (20%) - Modalités et procédure de gestion du contrat d'assurance et des sinistres par l'intermédiaire et l'assureur (moyens humains et matériels) : 10% - Impact de la politique RSE de l'assureur et de l'intermédiaire sur la gestion du contrat et des sinistres : 5%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2644987&orgAcronyme=d4t>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2644987&orgAcronyme=d4t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat :

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le marché sera conclu : - soit avec un assureur seul sans intermédiaire, - soit avec des co-assureurs groupés conjoints représentés par un mandataire. Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité.

Montage financier : Mode de financement : Fonds propres du GPMB

Informations relatives aux délais de recours : Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 17330111000529

Adresse postale : 9 Rue Tastet CS 21490

Ville : Bordeaux

Code postal : 33063

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Téléphone : +33556993800

Adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Numéro d'enregistrement : 78180414100021

Adresse postale : 152 Quai da Bacalan CS 41320

Ville : Bordeaux

Code postal : 33082

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : postoffice@bordeaux-port.fr

Téléphone : 0556905800

Adresse internet : <https://www.bordeaux-port.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 28f3128e-195b-4b68-b20f-70797321f38f - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/11/2024 à 15:29

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/11/2024